

L'élu marmandais Patrick Maurin démarre une marche citoyenne de 540 km

🕒 22/09/2018 | 👤 Arnaud Carpon • 📰 Terre-net Média

Conseiller municipal – sans étiquette – de Marmande, dans le Lot-et-Garonne, Patrick Maurin entame dimanche 23 septembre une marche citoyenne de plus de 500 km qui l'emmènera en 22 étapes à Saint-Anne-d'Auray dans le Morbihan. Par cette démarche, il veut dénoncer le fléau du suicide des agriculteurs. Dans chacune des 22 villes étapes, des rencontres seront organisées.



Conseiller
municipal
de
Marmande,
Patrick
Maurin
parcourra
une bonne
vingtaine
de
kilomètres
pendant
22 jours
pour rallier
Saint-
Anne-
d'Auray,
dans le
Morbihan.
(©Patrick
Maurin)

22 étapes et 540 km avalés à la force des jambes : **Patrick Maurin**, 65 ans, conseiller municipal sans étiquette de Marmande, quitte dimanche 23 septembre sa petite ville du Lot-et-Garonne pour réaliser une marche citoyenne. Son objectif : dénoncer le fléau du **suicide des agriculteurs**.

Il arrivera à **Saint-Anne-d'Auray** le dimanche 14 octobre pour participer au **rassemblement, désormais annuel, organisé par Jacques Jeffredo**, maraîcher morbihannais, en hommage aux familles endeuillées par le suicide d'un proche, agriculteur, ou travaillant dans le secteur agricole.

Selon Patrick Maurin, « les agriculteurs constituent la catégorie socioprofessionnelle la plus à risque en matière de suicide : **la surmortalité par suicide** chez les agriculteurs est 20 à 30 % supérieure à la moyenne de la population. En 2016, le nombre de passages à l'acte a été multiplié par trois. »

Le suicide des agriculteurs en chiffres

□

Ce n'est pas la première fois que l'élu du Lot-et-Garonne prend son bâton de pèlerin pour défendre la cause de la ruralité : en 2016, dans le sillage du député béarnais Jean Lassalle, il avait parcouru près de 700 km jusqu'à Paris pour défendre le monde agricole et ses difficultés.

Pour cette **nouvelle marche citoyenne**, il s'entraîne depuis plusieurs semaines, à raison de 20 à 25 km de marche quotidienne. « Un investissement de chaque instant qui me tient personnellement à cœur », explique-t-il sur sa page Facebook.

Retrouvez et **soutenez Patrick Maurin sur la page Facebook de sa marche citoyenne**

Selon l'agence Santé publique France, qui mène un suivi concernant **le suicide dans le secteur agricole** en collaboration avec la caisse centrale de la MSA, « le risque de décès par suicide chez les hommes exploitants (en activité entre 2007 et 2011, la période étudiée, n.d.r), était plus élevé notamment parmi ceux ayant un âge compris entre 45 et 54 ans ou travaillant dans leur exploitation à titre individuel. Les agriculteurs en régions Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche Comté, Bretagne et Hauts de France étaient plus souvent décédés par suicide pendant cette période que ceux de la région Grand-Est. »

En savoir plus >> [Le rapport \(2016\) de surveillance de la mortalité par suicide des agriculteurs exploitants](#)

A voir aussi >> [Etude des caractéristiques associées à la mortalité par suicide parmi les hommes agriculteurs exploitants entre 2007 et 2011](#)

Et l'agence Santé publique France de rappeler : « Ces résultats doivent être pris en compte lors de la mise en place d'actions de prévention pour détecter et accompagner les agriculteurs en difficulté. Agr'écoute, un dispositif d'écoute pour les professions agricoles en situation de détresse psychologique a été mis en place en 2014 par la MSA. Cette dernière a fait appel à Santé publique France et aux associations SOS Amitié et SOS suicide Phénix pour la gestion de la plateforme. Le numéro vert 09 69 39 29 19 est accessible 24h/24 et 7j/7.

[Les 22 étapes de la marche citoyenne de Patrick Maurin pour dénoncer le suicide des agriculteurs](#)